

# PLANIFICATION DE LA FÊTE

## Dois-je obtenir un permis?

Si la fête a lieu à votre domicile, un permis n'est pas nécessaire. Si la fête a lieu dans un autre endroit, vous devez obtenir un permis.

Choisissez un endroit assez grand pour accueillir vos invités. Procurez-vous une autorisation écrite de la part du propriétaire des lieux.

## Combien de temps la fête peut-elle durer?

Les permis sont délivrés pour une durée maximale de 9 heures, entre 10 h et 3 h. Vous ne pouvez pas servir d'alcool après 2 h, la dernière heure vous servira à recueillir et à ranger l'alcool qui reste. Si votre fête doit durer plus de 9 heures, il vous faudra obtenir un second permis.

## Est-ce que des jeunes de moins de 19 ans peuvent participer à la fête?

Cela est laissé à votre discrétion. Vous devez envisager la possibilité de fixer une limite d'âge et voir quel type de surveillance vous êtes en mesure d'offrir. Vous pouvez également demander que les jeunes soient accompagnés d'un adulte.

# OBTENTION DE VOTRE PERMIS

## Quel type de permis d'alcool dois-je me procurer?

**Permis de réception :** Si vous offrez de l'alcool (**sans le vendre**), vous n'avez besoin que d'un permis de réception. Vous ne pouvez exiger un prix d'entrée.

**Permis de circonstance :** Si vous prévoyez servir et **vendre** de l'alcool, vous devez obtenir un permis de circonstance. **Seuls les organismes à but non lucratif** peuvent se procurer ce permis.

Les organismes à but non lucratif peuvent obtenir des permis de circonstance pour un maximum de 5 jours de suite, et ce, jusqu'à un total de 26 jours par année (du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars).

## Où puis-je me procurer un permis?

Vous pouvez vous procurer un permis à Whitehorse, Dawson, Faro, Haines Junction, Mayo et Watson Lake. Vous pouvez télécharger un formulaire de demande de permis à partir de notre site Web à ylc.yk.ca.

## Quel est le délai à prévoir pour obtenir un permis?

Veillez demander votre permis au plus tard deux jours ouvrables avant le début de la fête. Nous vous recommandons de présenter votre demande le plus tôt possible afin de nous permettre de mieux examiner votre demande et de répondre à vos questions à temps.

## Combien coûte le permis?

Nbre de personnes	Permis de réception	Permis de circonstance
0 – 150	30 \$	50 \$
151 – 400	30 \$	100 \$
401+	30 \$	150 \$

## Quels sont les modes de paiement acceptés?

Vous pouvez payer comptant, par chèque visé, à l'aide de votre carte de débit ou d'une des principales cartes de crédit.

# ACHAT D'ALCOOL POUR L'OCCASION

## Une fois mon permis obtenu, où puis-je me procurer l'alcool nécessaire pour l'occasion?

- À Dawson, Faro, Haines Junction, Mayo et Watson Lake, vous pouvez passer votre commande au magasin des alcools local.
- À Whitehorse, veuillez passer votre commande directement à l'entrepôt de la Société des alcools du Yukon situé sur Quartz Road (et non au magasin). Vous devez commander au plus tard le jour ouvrable précédant la date où vous prévoyez ramasser votre commande à l'entrepôt.

## Puis-je servir de l'alcool que j'ai moi-même fabriqué?

Oui, si vous avez obtenu un permis en vue de la tenue d'une activité familiale telle que la célébration d'un mariage ou d'un anniversaire de mariage et que l'alcool (bière ou vin) a été fabriqué par un membre de la famille.

## Comment puis-je me procurer des vins et spiritueux non offerts à la Société des alcools du Yukon?

Pour ce faire, vous devez passer une commande spéciale. Communiquez avec la Division des achats et de la distribution pour obtenir plus d'informations et rappelez-vous ceci :

- Vous devez passer votre commande au moins trois semaines avant la date prévue pour l'activité, selon la disponibilité des produits et les délais de livraison;
- Vous devez commander au moins une caisse de chaque produit désiré;
- Vous devez donner un acompte équivalent à 50 % du prix de votre commande.

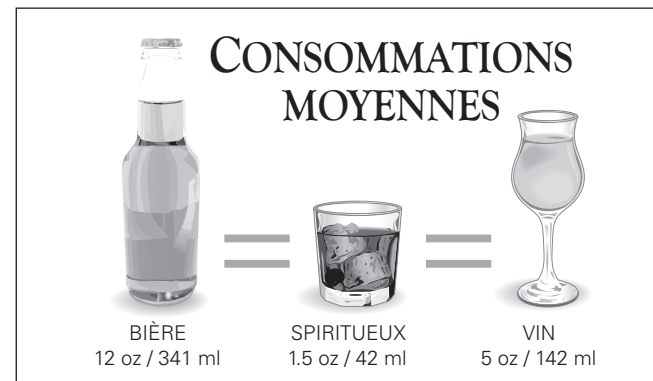
## Quelle quantité d'alcool devrais-je me procurer?

Les trois étapes suivantes vous aideront à estimer la quantité de vin, de bière ou de spiritueux requise (voir au verso).

- Estimez le nombre de personnes qui consommeront de l'alcool à cette occasion.
- Multipliez ce nombre par quatre pour prévoir le nombre de consommations moyennes.
- Convertissez ce nombre en caisses de bière ainsi qu'en bouteilles de vins et de spiritueux.

### Par exemple :

- Vous estimez que 25 personnes consommeront de l'alcool.
- 25 personnes x 4 consommations = 100 consommations moyennes.
- 100 consommations moyennes = 4 caisses de 24 bouteilles de bière (341 ml ch.) ou 4 bouteilles de spiritueux (750 ml ch.) ou 19 bouteilles de vin (750 ml ch.)



## Pourquoi prévoir 4 consommations par personne?

Par expérience, nous savons que le nombre moyen de consommations est légèrement en dessous de ce taux.

## Et en ce qui a trait aux autres boissons?

Vous devriez prévoir d'offrir une quantité raisonnable de boissons non alcoolisées ou à faible teneur en alcool. Par exemple, une bière contenant 0,5 % d'alcool constitue un bon substitut à la bière ordinaire. Vous pouvez également servir du vin panaché (spritzer), du café, du thé ou des boissons gazeuses.

# DURANT LA FÊTE

## Quelles sont mes responsabilités en tant qu'hôte?

Au sens de la loi, un permis d'alcool équivaut à celui dont sont titulaires les bars. Vous êtes soumis à la *Loi sur les boissons alcoolisées* et aux règlements d'application dès que la fête commence.

- La loi interdit de servir de l'alcool aux moins de 19 ans, à moins d'avoir une autorisation particulière en vertu d'un permis de réception et d'avoir le consentement des parents, grands-parents ou tuteurs légaux. Les personnes qui servent ou vendent de l'alcool doivent avoir plus de 19 ans.
- Vous ne pouvez pas boire d'alcool lorsque vous servez des boissons alcoolisées — cela signifie qu'il est de votre responsabilité de vous assurer que les autres personnes qui servent de l'alcool n'en consomment pas non plus.
- Les boissons alcoolisées doivent être servies dans une section réservée au bar et sous supervision.
- Vous devez vous assurer que les boissons alcoolisées restent dans la section réservée à cet effet. Vous pouvez afficher des pancartes pour aider vos invités à se souvenir de la consigne.
- Vous devez afficher votre permis dans un endroit bien en vue de vos invités ou clients.
- Vous devez prévoir du personnel de sécurité/surveillance pour surveiller l'endroit où l'alcool est servi et vous assurer que l'éclairage y est adéquat.
- Vous ne devez pas servir les personnes qui sont en état d'ébriété, et vous devez faire en sorte que ces personnes quittent les lieux immédiatement.

### **Que dois-je faire si la fête a lieu à l'extérieur?**

- Vous devez clôturer ou contrôler de quelque manière la section où l'alcool sera vendu et consommé.
- Vous devez garder l'endroit propre et ordonné et y mettre des poubelles. Pour rendre la fête encore plus sécuritaire, vous pouvez aussi servir les boissons alcoolisées dans des verres jetables.
- Vous devez prévoir des équipements sanitaires.
- Vous devez vous assurer que vos installations sont approuvées par le Service d'hygiène du milieu (téléphonez au 667-8391 ou, sans frais, au 1-800-661-0408 poste 8391).

### **Dois-je offrir de la nourriture au cours de la fête?**

Oui. Vous devez offrir de la nourriture (repas léger, buffet ou repas complet). Les aliments non salés et riches en protéines ralentissent le phénomène d'absorption de l'alcool dans le système sanguin. Les gens qui mangent ont aussi tendance à boire moins rapidement. Tout cela contribue à réduire les chances que des gens se retrouvent en état d'ébriété.

Un inspecteur des alcools peut mettre fin à la fête si vous ne servez pas l'alcool conformément à la loi. Les agents de la GRC sont également inspecteurs des alcools.

## **SERVIR DE L'ALCOOL DE MANIÈRE RESPONSABLE**

En tant que titulaire de permis, vous devez vous assurer que vos invités ne s'enivrent pas. Si l'un de vos invités se fait prendre à conduire en état d'ébriété, vous pourriez être aux prises avec de graves problèmes juridiques, surtout si votre invité est impliqué dans un accident. Rappelez-vous, l'alcool altère le jugement. Vous ne souhaitez sûrement pas vous retrouver dans une situation où des personnes pourraient être tuées ou blessées.

### **Que signifie « état d'ébriété »?**

Selon la *Loi sur les boissons alcoolisées*, cela signifie « l'état d'une personne dont l'intoxication alcoolique est telle qu'elle risque de se blesser ou de constituer pour autrui une cause de danger, de nuisance ou de perturbation. »

### **À quels signes reconnaît-on l'état d'ébriété?**

Les signes indicateurs sont : marche titubante, balancement lorsqu'assis ou debout, somnolence, difficulté à se concentrer ou à réagir, difficulté à manier la monnaie ou problèmes d'élocution.

### **Où puis-je obtenir plus de renseignements?**

Pour vous aider à mieux comprendre votre rôle en tant qu'hôte responsable et titulaire de permis, vous pouvez participer à un atelier de 3 heures intitulé BARS (Be a Responsible Server). L'atelier BARS est offert à Whitehorse ainsi que dans les communautés rurales et peut être présenté le jour, le soir et les fins de semaine. Le cours est également offert sous forme d'autoapprentissage. Communiquez avec la Société des alcools du Yukon pour connaître les détails.

## **QUAND LA FÊTE EST FINIE**

### **Que faire avec les bouteilles d'alcool non utilisées?**

- Les bouteilles non utilisées doivent être retirées des lieux de la fête avant l'expiration du permis.
- La dernière heure allouée sur votre permis servira à ramasser et à ranger bouteilles non utilisées.
- Les bouteilles non utilisées doivent être rangées de manière sécuritaire, à la température appropriée.
- Les bouteilles d'alcool artisanal non utilisées doivent être retournées au domicile du titulaire de permis.

### **Que dois-je faire pour retourner les bouteilles d'alcool non utilisées?**

Vous pouvez retourner les bouteilles non utilisées afin d'obtenir un remboursement. Ce remboursement est fait par chèque, au nom du titulaire de permis.

- Retournez les bouteilles dès que possible après la fête (si possible dans la semaine qui suit). Vous devez apporter votre reçu original.
- Les bouteilles doivent être scellées et propres. Les caisses de bière et de cidre ne doivent pas avoir été ouvertes.
- Toutes les bouteilles d'alcool doivent avoir été rangées correctement et conservées à la température appropriée.
- Si la valeur totale des bouteilles retournées excède 750 \$, vous devrez payer des frais de restockage de 10 % sur le montant total retourné, plus la T.P.S.

## **NOS COORDONNÉES**

### **Bureau principal :**

Téléphone : 867-667-5245  
Sans frais : 1-800-661-0408, poste 5245  
Ouvert de 8 h à 16 h 30, du lundi au vendredi  
(Nota : le comptoir des ventes ferme à 16 h)

Société des alcools du Yukon  
9031, Quartz Road  
Whitehorse (Yukon) Y1A 4P9  
Télec. : 867-393-6306  
Courriel : yukon.liquor@gov.yk.ca

### **Magasins en milieu rural :**

Ouverts de 10 h à 18 h, du mardi au samedi

Dawson\* : Tél. : 867-993-5348  
Télec. : 867-993-5104

Faro : Tél. : 867-994-2724  
Télec. : 867-994-2323

Haines Junction : Tél. : 867-634-2201  
Télec. : 867-634-2400

Mayo\*\* : Tél. : 867-996-2276  
Télec. : 867-996-2400

Watson Lake : Tél. : 867-536-7311  
Télec. : 867-536-2169

*\*ouvert dès 9 h 30 tous les jours, de la mi-mai à la mi-septembre*

*\*\*Fermé entre 13 h et 14 h*

**Visitez notre site web à**

**[ylc.yk.ca](http://ylc.yk.ca)**

**pour télécharger les formulaires de demande et de commande.**



Pique-nique au lac Bennett — Archives du Yukon, fonds H.C. Barley n° 4799

## **OBTENIR UN PERMIS ET SERVIR DE L'ALCOOL DE MANIÈRE RESPONSABLE**

**Il existe deux sortes de permis : le permis de réception et le permis de circonstance. Assurez-vous de vous procurer le permis approprié.**

**Rappelez-vous, si votre nom est inscrit sur le permis, c'est vous qui êtes responsable.**

**Vous avez des questions? N'hésitez pas à communiquer avec nous. Nos coordonnées se trouvent au verso de cette brochure.**



**Yukon**  
Société des alcools